



Robert LANGHENDRIES

Notaire

1180 Uccle (Bruxelles), chaussée de Waterloo 1359/K

Tel: +32.2.374.03.84 – Fax: +32.2.375.81.00

VENTE PUBLIQUE DIGITALE DE L'IMMEUBLE SUIVANT :



COMMUNE DE KOKSIJDE – PREMIÈRE DIVISION

Une maison d'habitation sur et avec terrain et dépendances sise Brialmontlaan, 23, cadastrée selon titre section D numéro 787F2 et selon extrait récent de la matrice cadastrale section D numéro 787F2P0000, pour une contenance selon titre et cadastre de nonante-trois centiares (93 ca).

Une parcelle de jardin sise au lieu-dit Generaal Umélaan, sans numéro de police, cadastrée selon titre section D numéro 787E2 et selon extrait récent de la matrice cadastrale section D numéro 787E2P0000, pour une contenance selon titre et cadastre de trois ares quarante et un centiares (3a 41ca).

Revenu cadastral non-indexé : mille trois cent cinquante-cinq euros (1.355 EUR), pour la maison, et trois euros (3 EUR), pour le jardin.

Visites :

Les visites sont organisées comme suit :

- Les mercredis de 15 heures à 17 heures les 27 mars 2024 et les 3, 10 et 17 avril 2024
- Les dimanches de 15 heures à 17 heures les 24 et 31 mars 2024 et les 7, 14 et 21 avril 2024

Enchères – Adjudication :

Les enchères se font sous forme dématérialisée et plus en particulier sous les conditions reprises au cahier des charges.

Début de la période des enchères : mercredi 17 avril 2024 à 11 heures.

Fin de la période des enchères : jeudi 25 avril 2024 à 11 heures.

La vente se fait en une seule séance. Le procès-verbal d'adjudication se signe en l'étude du notaire le jeudi 2 mai 2024 à 16 heures.

La vente est organisée avec mise à prix (soit : 480.000 euros) et prime. Chaque enchère doit être une augmentation du prix offert de 5.000 euros minimum.

Droits et obligations de l'adjudicataire :

L'adjudicataire est propriétaire dès que l'adjudication est devenue définitive. A partir du même moment il en supportera le risque à assurer.

L'adjudicataire aura la jouissance du bien après paiement du prix, des frais, des intérêts éventuels et des charges, éventuellement à charge de déguerpir le bien. A partir du même moment il supportera les frais pour les services d'utilités publiques.

L'adjudicataire supportera les taxes à partir de son entrée en jouissance ou à partir de la journée d'exigibilité du prix, en fonction de ce qui advient le premier.

Condition suspensive de l'obtention d'un financement :

La vente n'est pas organisée sous condition suspensive de l'obtention d'un financement.

Modalités de paiement du prix et des frais :

Uniquement par versement sur le compte du notaire :

- **BE57 0682 2537 0635**

à l'exclusion de tout paiement en espèces ou par chèque (même bancaire)

Les intérêts de retard dus en cas de paiement tardif s'élèvent à dix pour cent (10%) l'an.

Date limite pour le paiement du prix et des frais :

- Frais : endéans les cinq (5) jours de la clôture de la période des enchères
- Prix : endéans les six (6) semaines de l'adjudication

TABLEAU DES FRAIS (FLANDRE)
avec droits d'enregistrement 12 %

de € 0,01	jusques et y compris	€ 30.000,00	
au-delà	jusques et y compris	€ 40.000,00	21,10 %
au-delà	jusques et y compris	€ 50.000,00	19,40%
au-delà	jusques et y compris	€ 60.000,00	18,30%
au-delà	jusques et y compris	€ 70.000,00	17,50%
au-delà	jusques et y compris	€ 80.000,00	16,85%
au-delà	jusques et y compris	€ 90.000,00	16,35%
au-delà	jusques et y compris	€ 100.000,00	15,95%
au-delà	jusques et y compris	€ 110.000,00	15,60%
au-delà	jusques et y compris	€ 125.000,00	15,35%
au-delà	jusques et y compris	€ 150.000,00	15,05%
au-delà	jusques et y compris	€ 175.000,00	14,65%
au-delà	jusques et y compris	€ 200.000,00	14,40%
au-delà	jusques et y compris	€ 225.000,00	14,15%
au-delà	jusques et y compris	€ 250.000,00	14,00%
au-delà	jusques et y compris	€ 275.000,00	13,90%
au-delà	jusques et y compris	€ 300.000,00	13,75%
au-delà	jusques et y compris	€ 325.000,00	13,60%
au-delà	jusques et y compris	€ 375.000,00	13,50%
au-delà	jusques et y compris	€ 400.000,00	13,35%
au-delà	jusques et y compris	€ 425.000,00	13,25%
au-delà	jusques et y compris	€ 500.000,00	13,20%
au-delà	jusques et y compris	€ 550.000,00	13,05%
au-delà	jusques et y compris	€ 600.000,00	13,00%
au-delà	jusques et y compris	€ 750.000,00	12,95%
au-delà	jusques et y compris	€ 1.000.000,00	12,80%
au-delà	jusques et y compris	€ 2.000.000,00	12,65%

Informations complémentaires :

L'adjudicataire devra être en possession d'une carte d'identité ou d'un passeport valable.

Si vous êtes mariés votre époux ou épouse devra aussi signer. A défaut, seule une procuration notariée suffira. Apportez également votre carnet de mariage et votre contrat de mariage.

Si vous êtes divorcé il faut que le divorce soit définitif, à savoir : transcrit dans le registre de l'état civil. Il en faudra la preuve.

Si vous achetez pour une société il faut les statuts et la preuve de votre désignation en tant que représentant de la société.

Vous trouverez de nombreuses réponses aux questions que vous pourriez vous poser à propos de l'organisation d'une vente publique sur les sites suivants :

en FR : <http://www.notaire.be>

en NL : <http://www.notaris.be>

www.biddit.be

Le présent document est donné à titre purement informatif. Le cahier des charges prévaut.